

FERME MUNICIPALE DE MONTÉLIMAR

Un projet porté par Montélimar en commun, Jérôme LAUZEL et son équipe

Liste de gauche, démocratique, social, humaniste, citoyenne et républicaine...

Un autre avenir pour ce magnifique site de 5 hectares quartier des Grèzes et des Combes !

Sur ce terrain de **5 hectares**, un projet de **130 logements** est aujourd'hui envisagé.

Ce site se situe pourtant dans un **quartier paisible mais régulièrement touché par des inondations**, et le projet a fait l'objet de **réserves importantes de l'enquêteur public**.

Face à ces constats, et à la **mobilisation de plus de 300 habitantes et habitants ayant signé une pétition**, la liste **Montélimar en commun** fait le choix d'une alternative responsable, écologique et concertée.

Nous proposons la création d'une ferme municipale, en lieu et place d'un projet immobilier *inadapté*.



Protéger les habitants face aux inondations

Le projet de ferme municipale permet :

- de **limiter l'artificialisation des sols**,
- de favoriser l'**infiltration naturelle des eaux pluviales**,
- de créer des espaces jouant un rôle de **zone tampon**,
- d'anticiper les effets du **changement climatique**,
- de créer aussi des **bassin de rétention**.

*Pour **Montélimar en commun**, la sécurité des habitants prime sur la bétonisation.*

Une ferme municipale, utile et ouverte à tous

La ferme municipale sera :

- Un site de production Agricole cooperative, en partenariat avec les acteurs locaux,
- Un **outil pédagogique** pour les écoles, collèges et centres de loisirs,
- Un espace de **découverte du vivant** (potagers, serres, animaux),
- Un **lieu de rencontres intergénérationnelles** et associatives.



Un équipement public qui crée du lien et améliore durablement la qualité de vie du quartier.

Un site exemplaire et autonome

Porté par **Montélimar en commun**, ce projet intégrera :

- Rénovation du bâti existant pour l'accueil du public,
- Des **panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments adaptés,
- Des dispositifs de **récupération des eaux de pluie**,
- Une gestion sobre et respectueuse des ressources,
- **Compostage local, au service des habitants.**

Une ferme municipale écologique, autonome et tournée vers l'avenir.

Un lieu pensé pour les familles et les enfants

La ferme municipale comprendra :

- Un **espace de jeux pour les jeunes enfants**,
- Des zones ombragées, notamment sous des **arbres fruitiers**,
- Des animations pédagogiques autour de la nature et de l'alimentation.



Un lieu apaisé, éducatif et accessible à toutes et tous.



Mieux aménager notre ville, ensemble

Avec **Montélimar en commun**, nous défendons une autre vision de la ville :

- **Mieux aménager plutôt que surdensifier,**
- **Ecouter les habitants** et respecter leur cadre de vie,
- **Préserver les espaces naturels** et agricoles,
- Préparer Montélimar aux défis climatiques à venir.



Nos engagements

Si **Montélimar en commun** est élue, nous nous engageons à :

- Abandonner le projet immobilier sur ce site,
- Lancer la création de la **ferme municipale de Montélimar**,
- Associer les habitantes et habitants à sa conception,
- Faire de ce lieu un **projet emblématique de notre transition écologique et sociale**.
- Une gestion sous la forme d'une **SCOP**, en partenariat avec les agriculteurs locaux et commerçants.
- Le **réaménagement du chemin des Grèzes**, en concertation avec les riverains.
Le projet intégrera la sécurisation de la voirie, le développement des mobilités douces, la végétalisation et une meilleure gestion des eaux de pluie.



Montélimar en commun

Pour une ville plus verte, plus juste et plus résiliente.

Comment financer une ferme municipale ?

Des solutions réalistes et responsables

La création d'une **ferme municipale** est un investissement utile, mais **finançable sans alourdir la fiscalité locale**, grâce à des dispositifs déjà existants.



1. Financements publics et subventions

✓ État

- **Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**
- **Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)**
 - ➔ Pour les bâtiments publics, maisons d'accueil, équipements pédagogiques.

✓ Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Aides à l'**agriculture de proximité**
- Soutien aux **circuits courts et à l'alimentation locale**
- Aides aux projets de **transition écologique**

✓ Département de la Drôme

- Soutien aux projets **agricoles et éducatifs**
- Aides aux **équipements publics de proximité**

👉 Ces financements peuvent couvrir **une part importante de l'investissement initial**.



2. Financements liés à la transition écologique

- **Agence de l'eau :**
financement des projets favorisant l'infiltration des eaux, la lutte contre les inondations et la désimperméabilisation.
- **ADEME :**
aides pour les projets de transition écologique, d'énergie renouvelable et d'autonomie énergétique.
- **Programmes européens (FEADER) :**
soutien aux projets agricoles innovants, pédagogiques et territoriaux.

👉 Une ferme municipale coche **toutes les cases** de ces dispositifs.



3. Autofinancement et économies à long terme

- Production agricole pour :
 - La **restauration scolaire**,

- Les cantines municipales,
 - Les épiceries solidaires.
- Réduction des coûts alimentaires pour la commune.
- Économies d'énergie grâce :
 - Aux panneaux solaires,
 - A la récupération des eaux de pluie.

👉 **Un projet qui s'amortit dans le temps.**

4. Partenariats locaux et économie sociale

- Coopératives agricoles locales
- Associations d'éducation à l'environnement
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Mutualisation avec écoles, centres sociaux, CCAS

👉 La ferme devient un **outil partagé**, pas une charge.

5. Participation citoyenne (sans privatisation)

- Budget participatif
- Financement citoyen local (parts symboliques, mécénat)
- Parrainage d'arbres, de parcelles ou d'animaux

👉 Les habitants deviennent **acteurs du projet**, pas simples spectateurs.

6. Un choix plus économique que le béton

- Moins de réseaux lourds (voirie, assainissement)
- Moins de coûts liés aux inondations futures
- Moins de dépenses publiques à long terme

👉 **Investir dans la ferme, c'est éviter des coûts futurs.**